

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 31 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 31 janvier à 18h00, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le jeudi 24 janvier 2019 s'est réuni en séance plénière à la Maison des Sports, Stade Jules Ribet à Saint-Gaudens sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DUCLOS, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués
présents avec
voix
délibérative :

42

Quorum atteint

Délégués titulaires présents :

CC Cagire Garonne Salat

Jean-Pierre DUPRAT - Raymond JOUBE
Philippe GIMENEZ - Raymond NOMDEDEU - Michel
Claude ABADIE - François ARCANGELI - Philippe
PRADERE

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Loïc LE ROUX DE BRETAGNE - Jean Bernard CASTEX
Gilbert SIOUTAC - Hervé CHEYLAT
Denis SARRAQUIGNE - Evelyne SANSONETTO
Philippe BRILLAUD - François CARAOUE
Michel AUBERDIAC - Julien LACROIX
Éric HEUILLET - Pierre SAFORCADA - Valentin BIASON

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

John PALACIN - Jean Louis REDONNET
Michel LADEVEZE

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Jean Claude DOUGNAC - René ERTLEN
Jean Luc PICARD - Jean Pierre BRANA
Brigitte SEGARD

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Alain BOUBEE - Jacques FERAUT
Jean Michel LOSEGO - Nathalie LACROIX
Jean-Pierre DUCLOS - Jean DE GALARD

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Alain CASTEL - Jean Paul SALVATICO
Dominique BERRE - Bernard DUMAIL - Louis FERRE
Danielle PANATIER - Joël GROS - Alain LADEVEZE
Denis MARTIN

Délégués titulaires présents ayant procuration :

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Michel LADEVEZE (pour Alain CASTEL)
John PALACIN (pour Bernard DUMAIL)
Jean Louis REDONNET (pour Louis FERRE)

Délégués suppléants présents ayant procuration :

CC Cagire Garonne Salat

Marie Christine LLORENS (pour Jean Claude DOUGNAC)
Robert MARTIN (pour Brigitte SEGARD)

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Jeanine BRUNET (pour Alain BOUBEE)
Michel DESSENS (pour Jacques FERAUT)
Claire VOUGNY (pour Jean Michel LOSEGO)

CC Cœur et Coteaux du Comminges Geneviève CAPERAN LORENZI (pour Nathalie LACROIX)

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative :

CC Cagire Garonne Salat Marie Christine LLORENS - Louis BARES
Rose Marie DEDIEU - Jean Charles ROSELLO

CC Cœur et Coteaux du Comminges Bernard TARRAUBE - Claire VOUGNY
Joël GUILLERMIN (départ, n'a pas pris part au vote)
Jeanine BRUNET- Michel DESSENS
Geneviève CAPERAN LORENZI

Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat Corinne ORTET - Henri GOIZET - Josette PEYRIGUIER

CC Cœur et Coteaux du Comminges Lucien CABARE - Régis FARRE - Marc CASTEX
Thomas FAURE - Thierry PLANTE
Christiane LARRIEU - Annie NAVARRE
Guy LOUBEYRE - Jean Charles DASQUE
Yves LOUIS - Jean SUBRA – Alain PINET
Patrick BEAUCHET

CC Pyrénées Haut-Garonnaises Charles HORMIERE - Jean Claude BORDES
Audrey AZAM - Laurette DASPET

Délibération n°2019-01-02
Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

« En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales telles que mentionnées à l'article L.5211-36, les groupements intercommunaux comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, ont l'obligation d'assurer la tenue d'un rapport sur les orientations budgétaires avant le vote du budget ».

Le débat permet de présenter à l'ensemble de l'Assemblée Délibérante les grandes orientations budgétaires et financières avant l'examen et le vote du budget ainsi que les actions à mener.

Monsieur le Président précise que ce rapport a pour vocation, non de présenter des chiffres détaillés, mais d'apporter un éclairage sur les marges de manœuvre budgétaires et financières dont pourra, à court et moyen terme disposer le PETR.

Aussi, doivent figurer dans ce rapport des éléments spécifiques notamment en matière de ressources humaines (organisation de la structure administrative, évolution des dépenses de personnel etc...), structure de la dette.

Monsieur le Président présente à l'Assemblée la situation financière ainsi que la synthèse des travaux conduits en 2018 et les priorités présentées en bureau le 22 janvier 2019, pour la poursuite en 2019 des missions engagées par le Pays Comminges Pyrénées.

Le rapport d'orientations budgétaires est annexé à ce projet de délibération.

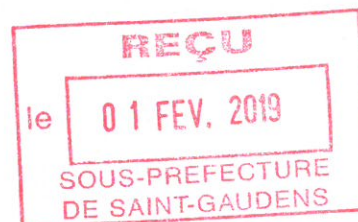
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après débat,

Le Comité Syndical,

DECIDE

Article unique

d'attester de la tenue régulière du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2019 et de prendre acte des orientations budgétaires qui seront reprises dans la proposition de Budget Primitif 2019.



Pour extrait certifié conforme
Le président,

01 FEV. 2019

01 FEV. 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le :
Et publication, affichage ou notification le :

01 FEV. 2019